

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

RALLYE VHC

1er Rallye régional VHC de la Porte Normande << Stéphane LANCELEVEE >>

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques rallye VHC.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dès l'obtention du visas	
Ouverture des engagements : dès la parution du présent règlement	
Clôture des engagements : 12 OCTOBRE 2020	
Parution du carnet d'itinéraire : 24 Octobre 2020 au 26 RUE Notre Dame << RESTAURANT B 52 >>	
Gournay en Bray	
Dates et heures des reconnaissances : 24 Octobre 2020 de 9 h à 12 h et de 14h à 18h	
Vérifications des documents le :24 Octobre 2020 de 13 h30 à 18 h 45 Lieu : à la Salle des FÊTES	
Vérifications des voitures le : 24 Octobre 2020 de 13 h45 à 19 h 00 Lieu : Place NATIONALE	
Heure de mise en place du parc de départ le :24 Octobre 2020 à 14 h00 Lieu : place REMSHALDEN	
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 24 Octobre 2020 à 18h00 Lieu : Salle des FÊTES	
Publication des équipages admis au départ le :24 Octobre 2020 à 19h30 Lieu : place NATIONALE	
Publication des heures et ordres de départ le :24 Octobre 2020 à 20h30 Lieu : Salle des FÊTES	
Briefing des pilotes prioritaires le : 24 Octobre 2020 à 20h30 Lieu : Salle des FÊTES	
Départ de : Place REMSHALDEN	
Publication des résultats partiels le :25 Octobre 2020 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	
Lieu : place Nationale sous la tente des vérifications techniques	
Arrivée à : 17 h 37 le 25 Octobre 2020	
Vérification finale le :25 Octobre 2020 Lieu :GGE NORMANDIE rue Charles Gervais à Gournay en Bray ...	
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC	
Publication des résultats du rallye le :25 Octobre 2020 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	
Lieu : Place Nationale	
Remise des prix le :25 Octobre 2020 à 19 h Lieu : place nationale	

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile **NORMANDIE** organise le **1^{er} Rallye régionale V H C << SETPHANE LANCELEVEE >>** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de NORMANDIE sous le numéro **42** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **336** en date du **3/07/2020**

Comité d'Organisation

Président : Joel Le Moine	
Membres : Ecurie Porte Normande	
Secrétariat du Rallye, Adresse : Joel Le Moine 13 rue des Genets 60590 Trie Château	

Téléphone : 06 32 14 10 16 / 03 44 49 79 53
Email : joel.le-moine@wanadoo.fr
Permanence du Rallye : PC course salle des fêtes le samedi 24 de 14 h à 19 h et le dimanche 25 à partir de 7 h00

Organisateur technique

Nom : **ECURIE PORTE NORMANDE Joel Le Moine**
Adresse : Mairie de Gisors

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Françoise MAWDSLEY	13/03	1653
	Michel WICO	13/03	2204
	François JARDIN	13/03	20414 ..
Directeur de Course :	Erwin MAWDSLEY	13/03	228740..
Directeur de Course Adjoint :	Guillaume DURAND	13/08	220796 .
ES/PC	Annick LARUE	13/09	19109
ES/PC	Lucien VARANGLE	13/07	36384
Tricolore	Michel CARTERON	13/08	
/07/20208442			
Médecin Chef :	Docteur Marc Henri OTHMAN		
Commissaire Technique responsable :	Jacques SALENNE	13/06	18219...
Commissaires Techniques :	Jean Michel DESSE	01/12	5538
	Christophe BOGEMANS	13/08	44924 ..
	Sylvain CHAMPROBERT	13/08	18483
Chargés des relations avec les concurrents :	Myriam MAWDSLEY	13/03	11115
	Claude CHRISTEL	13/03	9367
Chargés des relations avec la presse :	Jean Jacques JOLLY	13/03	2222

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 1^{ere} RALLYE REGIONAL VHC << STEPHANE LANCELEVEE >>...Coef 2...

Compte pour

La Coupe de France DES RALLYES 2021 Coef 2

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : **samedi 24 Octobre de 13h30 à 18h 45 à la salle des fêtes**

Vérifications techniques : **samedi 24 Octobre de 13h45 à 19 h place Nationale**

Les horaires de convocations aux vérifications administratives seront envoyés le 20 Octobre 2020 , par sms , au numéro de téléphone portable du pilote , indiqué sur le bulletin d'engagement .

Les équipages ne pouvant respecter leur heure de convocation, doivent le signifier au 06 51 77 62 54 pour demander un nouvel horaire de convocation .

Les équipages se présentant en retard se verront infliger les pénalités prévues aux Prescriptions Générales FFSA

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au **1ere VHC de la Porte Normande** . doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Vendredi 16 Octobre 2020 Minuit** à l'adresse suivante :

RALLYGT
55 Route Départementale
27440 GAILLARBOIS CRESENVILLE
Mail : rvoisin@rallygt.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **15** .. voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **250 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **500 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée au **PARC DE LA GARENNE ROUTE DE GISORS à GOURNAY en BRAY**

Le parc à plateau **OBLIGATOIRE** se situera rue Felix Faure (voir plan ci-dessous)

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont
ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de la Porte Normande représente un parcours de 138 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,600 km.

Les épreuves spéciales sont : **E S 1-3-5 VARDES de 5,200 kms**

E s 2-4-6 MONT REAL de 8,00Kms.....

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : ...3.. (à préciser)

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

A aucun moment du rallye il ne sera établi un classement général toutes périodes confondues.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Coupes **et Trophées**.....

PLAN ET INFRASTRUCTURES

